

REPORT APPEL A
COMMUNICATIONS
25 août 2016

APPEL A COMMUNICATIONS

2017 : Quels pilotes pour la mobilité ?

Le congrès 2017 d'ATEC ITS France analysera le **rôle et les avancées scientifiques, techniques, économiques, politiques et industrielles des acteurs de la mobilité**, dans un **contexte d'innovation constante**. Les mutations sont nombreuses, avec l'apparition de **nouvelles pratiques** de mobilité, le **renforcement du dialogue entre infrastructures et objets connectés**, l'affirmation de la **conscience écologique** dans les stratégies territoriales et la recherche **d'optimisation énergétique et économique**, notamment dans le domaine de la logistique.

Ces problématiques, apparemment éclatées, invitent pourtant les acteurs du secteur à s'interroger sur leurs missions, sur les solutions qui leur sont offertes et sur l'évolution de leurs différents modèles d'affaires. Pour les accompagner dans leurs réflexions, le congrès 2017 reviendra sur ces transformations et présentera les innovations les plus récentes.

Au-delà des mutations imposées par le développement rapide des technologies de la communication, l'association reste attachée à ses fondamentaux : **l'entretien et l'exploitation des réseaux et systèmes de transports et la sécurité routière**. Ses membres sont concernés par la mobilité urbaine, mais aussi par la mobilité dans les territoires interurbains.

L'appel à communications concerne l'ensemble des modes de transport terrestres, urbains et interurbains, de voyageurs et de marchandises (transports publics, transports automobiles et modes alternatifs). Le comité scientifique sélectionnera les présentations en atelier qui figureront dans le programme des **Rencontres de la Mobilité Intelligente des 24 et 25 janvier 2017**.

Les auteurs sont invités à soumettre au comité scientifique des résumés structurés de leur présentation qui seront évalués selon les critères figurant au dos de ce document. Attaché au caractère concret des solutions présentées au congrès, le comité scientifique souhaite que, dans toute la mesure du possible, les présentations en atelier soient faites par des fournisseurs de solutions accompagnés de leurs clients.

➔ Calendrier

25 août 2016	Date limite d'envoi des résumés
30 septembre 2016	Notifications des auteurs
30 novembre 2016	Date limite de réception des articles
24 & 25 Janvier 2017	Rencontres de la Mobilité Intelligente : Congrès ATEC ITS France 2017

➔ Organisé par

→ Thèmes

Les propositions de communications devront être rattachées à l'un des 4 thèmes suivants :

Thème 1 : Services de mobilité et modèles d'affaires

Le transport de voyageur connaît une seconde jeunesse avec de nombreuses solutions qui facilitent l'accès aux réseaux, permettent l'intermodalité, simplifient la tarification et modernisent l'information voyageur. Ces solutions, dynamisées par l'innovation, contribuent à l'émergence de nouvelles pratiques de mobilité, telles que la mutualisation, l'auto-partage, le covoiturage, les systèmes de taxis individuels et collectifs, le transport à la demande, et les autres services locatifs de véhicule et d'emplacement de parking.

Mais si l'innovation devient la règle et si les initiatives se multiplient, encore faut-il, pour qu'un service se pérennise, dégager une rentabilité économique qui pourrait s'appuyer sur la valorisation des méga-données et le financement privé. Derrière cette dynamique, c'est la question du modèle d'affaires de ces nouvelles solutions qui se pose.

→ Des propositions de communications sont attendues notamment sur :

- Les nouveaux comportements individuels et collectifs des utilisateurs et les nouvelles pratiques de mobilité
- Les formes techniques et commerciales des nouveaux services de mobilité : pour quelles clientèles, pour quels types de déplacements
- Les modèles d'affaires de service ou système, les conditions de rentabilité, les sources et schémas de financement, en particulier pour les pôles d'échange
- L'automatisation des fonctions et la transformation des modes, en termes techniques et économiques
- L'intégration des modes, autant dans l'espace physique que dans la sphère de l'information, ainsi que les coopérations entre les opérateurs et les collectivités
- La valorisation des données recueillies, auprès des utilisateurs, des opérateurs, des assureurs, des publicitaires...
- Les outils de pilotage et de régulation économique des transports par les autorités territoriales et nationales

On pourra également proposer des sujets concernant les problèmes toujours fondamentaux de l'exploitation des réseaux et des systèmes de transport.

Thème 2 : Infrastructures intelligentes pour une mobilité connectée

Les routes, les rues, les voies ferrées, les canaux, les ports, les pôles d'échanges, les gares et les parkings sont considérés comme structurant traditionnellement la mobilité dans les territoires. Les évolutions technologiques et les préoccupations d'environnement et de sécurité nécessitent de repenser ces infrastructures physiques et de s'appuyer sur d'autres formes d'infrastructures indispensables pour irriguer les premières d'informations, d'énergie et de services.

Les réseaux de télécommunications (WIFI, LTE, 3G, 4G, satellites,...) ou **énergétiques** (bornes de recharge pour véhicules électriques, caténaires pour trains ou camions électriques, sans oublier l'hydrogène pour les véhicules utilisant les piles à combustible) **sur lesquels se greffent des services de plus en plus ciblés, accompagnent et développent une mobilité de plus en plus connectée et coopérative**. C'est ainsi que **l'équipement de la route et des voies de communication** (capteurs multiples et unités de bord de routes) **comme celui des centres de gestion** (méga-données, stockage, traitement...) **évoluent pour interagir avec nos smartphones et les interfaces de nos véhicules**. Les plateformes d'information (calcul d'itinéraires, état du trafic) ou de préconisation (systèmes de guidages, de choix de mode de transport) viennent compléter les **services d'intermédiation** comme l'auto-partage ou le covoiturage (mise en relation des offreurs et des usagers comprenant la réservation et le paiement éventuel).

→ Des propositions de communications sont attendues notamment sur :

- Technologies d'automatisation et de contrôle
- Véhicules et objets communicants
- Systèmes de gestion du trafic et équipement des infrastructures
- Technologies de communication de partage de méga-données
- Bornes de recharge des véhicules (électrique, hydrogène...)
- Route de 5ème génération
- Sécurité routière et gestion des événements exceptionnels
- Parkings et pôles d'échange, aménagement de l'espace public

On pourra également proposer des sujets concernant la **sécurité routière** et **l'entretien des infrastructures** en relation avec la mise en place **d'équipements nouveaux du domaine des communications**.

Thème 3 : Climat et qualité de l'air : les outils d'une mobilité vertueuse

La COP 21 a abouti à l'accord de Paris sur la lutte contre le réchauffement climatique. Il vise à contenir la hausse des températures en dessous de 2°C et à tendre vers le seuil de 1,5 °C.

Afin de répondre aux enjeux sur le climat, la France s'est engagée dans la transition énergétique à travers la promulgation de la loi du 17 août 2015 (Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte). Le **secteur des transports** représentait en 2011, **27% des émissions totales de gaz à effet de serre**. De plus, le **transport routier est responsable de 15% des émissions nationales des particules et 56 % des émissions d'oxydes d'azote**.

Le cadre est donc fixé, et il est d'autant plus important que **chaque collectivité territoriale**, à son niveau, mène une **politique des transports vertueuse envers la lutte contre le réchauffement climatique et la qualité de l'air**. De nombreuses réalisations et projets innovants permettent aux collectivités de faire face à ces enjeux environnementaux dans un contexte de contrainte budgétaire.

➔ **Des propositions de communications sont attendues notamment sur :**

- La promotion de l'utilisation des modes les moins émissifs ou fonctionnant avec des sources d'énergie renouvelable
- Les outils pour les usagers des modes doux (marche à pied et vélo) et synergie avec les transports en commun : information multi et intermodale, valorisation en termes d'accessibilité, de confort et de sécurité du déplacement à pied, en vélo et en transport en commun, etc
- Les mesures incitatives pour limiter les déplacements (télétravail, télécentres, etc..) ou pour encourager la mutualisation des déplacements (covoiturage, autopartage, ...)

Ce thème concerne aussi bien la mobilité urbaine que celle des zones périphériques des villes et du milieu interurbain.

Thème 4 : Logistique et transport de marchandises

Les nouvelles solutions ITS pour le transport de marchandises s'appliquent aux véhicules de tous les modes (camions, trains, navires fluviaux et maritimes) et aux objets transportés. Les **chaînes logistiques, l'éco conduite, les véhicules automatiques participent à l'optimisation énergétique et économique du secteur, tandis que l'Internet des objets et les bases de données associées permettent aux chargeurs, transporteurs et clients de suivre des chargements individualisés**.

La conception des corridors de fret, la régulation ferroviaire, la gestion de la circulation des camions (mise en convoi, attelage virtuel, autorisations de passage à la demande, le contrôle du respect de la réglementation), **l'organisation des livraisons en ville et l'automatisation progressive des opérations de transbordement, groupage et dégroupage font largement appel aux solutions ITS**.

➔ **Des propositions de communications sont attendues notamment sur :**

- Conception des infrastructures de transport favorisant la logistique et l'intégration des outils ITS
- Évolution et optimisation énergétique et environnementale dans le domaine des marchandises
- Automatisation totale ou partielle de chaînes de transport, des véhicules et de leurs équipements
- Bases de données, suivi et contrôle des véhicules et des chargements
- Transport fluvial et ses interfaces avec les systèmes terrestres

➔ Le comité scientifique du congrès ATEC ITS France 2017

Marc ELLENBERG (ATEC ITS France), **Claude ARNAUD** (ADVANCITY), **Bernard BASSET** (ATEC ITS France), **Emmanuel BERTHET** (Vinci Concessions), **Jean-Marc BLOSSEVILLE** (IFSTTAR), **Gérard CABBILLAU** (Télécom ParisTech), **Martial CHEVREUIL** (EGIS), **Alexandre CLAUDE** (GROUPE APRR), **Eric CORNELIS** (Université de Namur), **Ezzedine GAMMOUDI** (Société des Transports de Tunis), **Bernard JACOB** (IFSTTAR), **Jean-François JANIN** (MEDDE/DGITM/MTI), **Pierre LERBOULLET** (Consultant), **Fabien LEURENT** (ENPC – LVMT), **Bruno LEVILLY** (CEREMA), **François MALBRUNOT** (LOGMA), **Estelle MEYER** (Communauté Urbaine Toulouse Métropole), **Michel MUNOZ** (Consultant), **François PROCHASSON** (Mairie de Paris), **Samuel SELLAM** (IFSTTAR), **Christos TAXILTARIS** (Université Aristote de Thessalonique), **Franco TUFO** (CITEC Ingénieurs Conseils).



Formation professionnelle

Les frais d'inscription au congrès ATEC ITS France peuvent être pris en charge par le **budget formation de votre organisme**. Demandez une convention de formation simplifiée à l'association ATEC ITS France, organisme de formation, lors de votre inscription au congrès.



Lauréats du Congrès 2017

ATEC ITS France récompensera, sur proposition d'un jury composé notamment des présidents et rapporteurs des ateliers, **les meilleures interventions présentées au congrès**. Ces présentations seront publiées sur le site de la revue TEC – Mobilité Intelligente. Les lauréats bénéficieront de la gratuité pour leur participation au congrès 2018.

➔ Répondre à l'appel à communications

Les auteurs sont invités à envoyer pour le **25 août au plus tard** leurs propositions de communication comprenant : la fiche de propositions renseignée, le CV (1/2 page maximum par orateurs), un résumé de 500 mots (maximum) présenté selon le plan de la fiche.

Le formulaire de proposition de communication est à télécharger sur le site www.congres-atecitsfrance.fr (les propositions sans fiche pourront être rejetées).

Thèmes : l'appel à communications 2017 porte sur les 4 thèmes présentés dans ce document : Thème 1 (T1) Services de mobilité et modèles d'affaires ; Thème 2 (T2) Infrastructures intelligentes pour une mobilité connectée, Thème 3 (T3) Climat et qualité de l'air : les outils d'une mobilité vertueuse ; Thème 4 (T4) : Logistique et transport de marchandises.

Qualité scientifique : Pour assurer la qualité scientifique du congrès, les résumés devront être structurés en 6 parties : (1) Enjeux et objectifs, (2) Etat de l'art, descriptif de la situation, données existantes, (3) Méthodologies, idées, techniques et méthodes innovantes, (4) Résultats théoriques ou expérimentaux et interprétations, (5) Déploiement et voies de progrès, (6) Conclusions.

Les auteurs auront la possibilité de ne traiter que certaines parties. Le Comité Scientifique évaluera cependant les propositions en fonction de l'adéquation entre le sujet traité et les parties que la communication permettra de traiter.

Critères de sélection : le comité scientifique évaluera chaque résumé selon les critères suivants :

- 1- Pertinence et consistance pour le congrès
- 2- Caractère innovant au-delà de l'état de l'art
- 3- Applicabilité et utilité pour les chercheurs et praticiens
- 4- Clarté des objectifs, du plan, des résultats et conclusion
- 5- Qualité rédactionnelle
- 6- Va au-delà d'une intention commerciale

Langue de travail : la langue de travail est le français. Le comité scientifique se réserve toutefois le droit d'accepter des présentations en anglais.

Engagements des auteurs : en répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à s'inscrire au congrès en tant qu'orateur (dans la limite de 3 orateurs par communication) et à fournir à ATEC ITS France pour le 30 novembre au plus tard, une contribution écrite plus complète que le résumé et à autoriser ATEC ITS France à publier cette contribution écrite sur le site internet de l'évènement, de l'association ou dans la revue de l'association : TEC Mobilité Intelligente.

Inscription des orateurs au congrès ATEC ITS France : les orateurs sélectionnés devront s'inscrire au congrès avant le 30 novembre 2016. Des tarifs préférentiels sont proposés, en particulier pour les orateurs des collectivités locales. L'association étant organisme de formation, les frais d'inscription peuvent être pris en charge par le budget formation de votre organisme.

Pour tout complément d'information, adressez-vous à :

Marie-Liesse RICHARD - Tél. + 33 (0)1 45 24 09 09 - marie-liesse.richard@atec-itsfrance.net
Laurène LETO - Tél + 33 (0)1 45 24 71 06 - laurene.letto@atec-itsfrance.net